

Perspectives ouvertes par la traduction chinoise du
Précis du Plurilinguisme et sa contextualisation
sociolinguistique et didactique en Chine¹



Agnès PERNET-LIU

Université des Langues étrangères de Beijing, Chine
jliufc@yahoo.fr

DAI Dongmei

Université des Langues étrangères de Beijing, Chine
daidongmei@bfsu.edu.cn

Reçu le 08-05-2015/Évalué le 27-08-2015/Accepté le 22-10-2015

Résumé

Cet article analyse la contextualisation de la notion de plurilinguisme en Chine à partir des questions posées par la traduction en chinois du *Précis du Plurilinguisme et du Pluriculturalisme* (à paraître en 2016). L'analyse montre comment la traduction de travaux sur cette notion de plurilinguisme donne à celle-ci un sens nouveau grâce aux réalités sociolinguistiques et didactiques de la Chine et contribue à renouveler la recherche et l'enseignement dans le domaine des langues et cultures étrangères.

Mot-clés : plurilinguisme, pluriculturalisme, multilinguisme, traduction, contextualisation

《多语言和多文化思想概论》的汉译及其在中国的社会语言学和教学法语境化愿景

摘要：本文通过《多语言和多文化思想概论》（将于2016年出版）汉译过程中提出的问题，揭示了“多元语言能力”的概念在中国实现语境化的过程。基于中国社会语言学和教学法的具体情况，含有“多元语言能力”概念的研究文章的汉译赋予该概念以全新的意义，并为外国语言文化教学与研究的创新做出贡献。

关键词：多元语言能力，多元文化，多语言能力，多语言化，翻译，语境化

Perspectives opened up by the Chinese translation of *Précis du Plurilinguisme* and its sociolinguistic and didactic contextualization in China

Abstract

This paper analyses the contextualization of the concept of plurilingualism in China through the prism of the challenges posed by the Chinese translation of *Précis du Plurilinguisme et du Pluriculturalisme* (forthcoming in 2016). The analysis shows how translating research papers on the concept of plurilingualism infuses into the concept itself a novel meaning in light of the sociolinguistic and didactic realities in China and thus injects fresh thinking into its foreign language and culture research and teaching endeavours.

Keywords: plurilingualism, pluriculturalism, multilingualism, translation, contextualization

Introduction

Le *Précis du Plurilinguisme et du Pluriculturalisme* (Zarate, Lévy, Kramsch, 2008) vient d'être traduit en chinois par une équipe d'une douzaine de traducteurs de l'Université des Langues étrangères de Beijing, sous la direction du Professeur Fu Rong. Cette traduction contribue à diffuser davantage la notion de plurilinguisme en Asie, particulièrement en Chine et, en même temps, elle met en lumière l'enracinement premier de cet ouvrage et de cette notion dans le contexte européen. Nous allons présenter ici comment la notion de plurilinguisme, qui n'existe pas en chinois, rejoint le contexte de la Chine et nous essaierons de montrer, à partir d'exemples tirés de la traduction du *Précis*, comment cette traduction chinoise recontextualise la notion de plurilinguisme et contribue à enrichir la compréhension des réalités qu'elle désigne.

1. La notion de « plurilinguisme » sort d'Europe

1.1. Le contexte de publication du *Précis*

Lorsque le *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme* paraît en 2008, le mot de « plurilinguisme » est déjà un « terme à la mode », « cheval de bataille (d') institutions prestigieuses » (Verdelhan-Bourgade, 2007). Le mot est présent dans la Convention culturelle européenne de 1954, il s'est diffusé après 1989 dans le contexte de l'élargissement européen, avec la prise de conscience que le plurilinguisme est une chance pour les individus et les pays mais aussi un facteur de complexification pour les institutions (Coste, p.144). L'article fondateur de Coste, Moore et Zarate (1997) lance la notion de « compétence plurilingue », laquelle se retrouve au coeur du CECR, et le plurilinguisme devient, avec succès, le fondement essentiel de la politique linguistique de l'Europe.

Le *Précis* se situe dans la ligne de ce succès mais paraît à un moment (2008) où la notion commence à être mise en question (Verdelhan-Bourgade, 2007). La traduction en chinois est lancée en 2012 alors que la notion de « plurilinguisme » a déjà gagné d'autres contextes multilingues, surtout en Afrique. Cette diffusion se fait par le biais de chercheurs qui veulent tenir compte en premier des spécificités locales de la diversité linguistique. La démarche de contextualisation de la notion de plurilinguisme devient alors centrale dans les recherches (voir par exemple les travaux présentés en séparant deux ensembles géographiques « En Europe et en Amérique du Nord » et « En Afrique » dans Omer et Tupin, 2013). Ainsi, pour l'Afrique francophone subsaharienne, Maurer (dans Castellotti, 2010 : 168) entend « mettre en évidence, dans chacune des situations éducatives où l'on peut être amené à traiter de plurilinguisme, les caractéristiques les plus spécifiques, voire même les irréductibilités ».

Pour ce qui est de l'Asie, la notion est présente à ce moment-là dans la sphère francophone de la didactique du français, par exemple au Japon (colloque à l'université de Kyoto, novembre 2010) et en Corée (journées d'études à l'université Féminine Ewha, mars 2012). En Chine, l'Université des Langues étrangères de Beijing collabore avec l'Union européenne en organisant avec la Direction générale de l'Education et de la culture de la Commission européenne, en 2009 puis en 2012, « EU-CHINA Conference on multilingualism. 中国-欧盟语言合作研讨会 ».

1.2. La mise en question de la notion de « plurilinguisme »

En se diffusant, la notion de « plurilinguisme » est repensée avec d'autres perspectives, ce qui conduit à l'abandon d'une notion unifiante et universelle pour envisager des plurilinguismes (Coste, 2010 : 142) avec des variations contextuelles et individuelles. Coste (2010 : 145) établit une liste de critères pour distinguer les plurilinguismes entre eux : selon l'origine du plurilinguisme, le développement, l'extension, le statut des langues, les caractéristiques linguistiques des langues, les représentations du plurilinguisme. Cela permet de tenir compte des contextes tout en gardant une approche générale. Coste (2010 : 149) étend même la notion de plurilinguisme à la notion de répertoires linguistiques différents dans une même langue ce qui demande des ajustements circonstanciels dans l'interaction entre locuteurs (chacun parlant sa propre langue personnelle).

D'autre part, en Europe même, se dessine un certain partage de la notion (et de ses analyses) entre la sphère politique et la sphère académique et culturelle comme en témoigne les débats de la revue *Les Cahiers de l'Acedle*, vol. 7, n° 1 sur « Notion en questions en didactique des langues : les plurilinguismes » (Castellotti, 2010). Ces débats distinguent d'un côté le multilinguisme de l'Union Européenne qui tend à simplifier la réalité sociolinguistique avec une territorialisation des langues pensées en fonction d'une appartenance nationale, l'enjeu étant d'organiser et de planifier la traduction et l'enseignement. De l'autre côté, c'est le plurilinguisme du Conseil de l'Europe qui s'attache davantage à la complexité de la réalité sociolinguistique en prenant en compte la mobilité et l'identité singulière des locuteurs et les aspects peu organisés et peu valorisés des langues. Cette scission entre une approche par le haut et une approche par le bas aboutit à rendre caduque et inopérante les notions utilisées. C'est la conclusion à laquelle parvient V. Castellotti (2010) qui considère également que la notion de plurilinguisme, utile dans les années 90, brouille la réflexion parce qu'elle représente une nouvelle doxa.

Or la notion de « plurilinguisme » se maintient dans les recherches qui observent et créent le lien entre la perspective unifiante des politiques linguistiques et le

terrain des pratiques sociolinguistiques diverses (voir par exemple, la première partie des travaux publiés dans Costa Fernandez et Lescarret, 2012).³ Les recherches sur le plurilinguisme en Chine s'inscrivent dans cette voie.

1.3. Faire entrer la notion de « plurilinguisme » dans la langue chinoise

Lorsqu'on passe du français au chinois, il s'avère qu'il n'est pas facile de faire ressortir la différence entre « plurilinguisme » et « multilinguisme » dans la traduction, car, de manière générale, les deux préfixes « multi- » et « pluri- » sont souvent traduits sans distinction par 多, qui veut dire « nombreux ». Pourtant dans le *Précis*, ces deux termes ne correspondent pas à la même notion, en référence explicite au CECR.

Le multilinguisme implique deux notions : d'un côté, il renvoie à la connaissance d'un certain nombre de langues donc à la compétence individuelle, traduite par 多语言能力 ; de l'autre côté, il s'agit de la coexistence de langues différentes dans une société donnée, donc d'un phénomène social, traduit par 多语言化. Le plurilinguisme, lui, vise à mettre en valeur la construction d'une compétence communicative d'un individu « à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience des langues et dans laquelle les langues sont en corrélation et interagissent » (CECR, 13). Ainsi, ce terme est traduit par 多元语言能力 ou 语言多元化. 多元, en plus de l'aspect quantitatif, exprime surtout l'existence de langues différentes, diverses et multiples. La traduction joue aussi avec la place de 多元, situé avant ou après le mot 语言 (langue), et 语言多元化 insiste aussi sur l'esprit ouvert d'un individu pour tolérer et accepter la langue et la culture d'autrui. D'autre part, le choix du suffixe 化 en chinois pour traduire « -isme », plutôt que le suffixe 主义 en usage habituellement mais moins dynamique, renvoie à un champ en pleine évolution, un processus en cours amenant au but ciblé. La construction des mots en chinois permet d'avoir aussi 多语言能力 (compétence plurilingue) ou 多语言思想 (littéralement : « pensée du plurilinguisme » ; c'est ainsi que le titre du *Précis* est traduit).

Quel que soit le terme, la traduction en chinois de « plurilinguisme » vise à mettre en valeur une compétence individuelle, intériorisée au fur et à mesure de ses propres expériences d'échanges linguistiques, à la différence du mot chinois qui traduit « multilinguisme » et qui s'intéresse avant tout au nombre de langues disponibles, surtout au niveau institutionnel.

Cependant, dans l'usage, en chinois, le « plurilinguisme » au sens européen n'existe pas en tant qu'expression toute faite. C'est en quelque sorte une notion

importée. On parle du plurilinguisme en Chine uniquement dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères. Autrement dit, le « plurilinguisme » chinois est uniquement lié aux compétences personnelles en langues étrangères. Sinon, cette notion ne se retrouve ni dans le discours public, ni dans la réalité. Le mot « plurilinguisme » est compris avec un sens restreint. Par contre, il est nettement plus intéressant de parler du « multilinguisme chinois » qui est un vrai sujet de discussion pour le pays, tant académique que politique. Il concerne le mandarin standard, les dialectes (et les patois), les langues des groupes ethniques et les langues étrangères.

2. Le multilinguisme chinois à l'ère de la mondialisation

Le multilinguisme est reconnu en Chine dans le discours public. La Chine reconnaît officiellement 56 groupes ethniques. Si les Hui (回) et les Man (满) parlent le mandarin comme les Han, les 53 autres ont chacun leur propre langue. Les Chinois prennent ainsi l'habitude de dire que la Chine est un pays multiethnique, multiculturel et multilingue. Publié en 2012 et toujours en vigueur aujourd'hui, *Le précis de planification de réforme et de développement de la cause de la langue et de l'écriture à moyen et à long terme de l'Etat (2012-2020)* (国家中长期语言文字事业改革和发展规划纲要(2012-2020)) va plus loin. En effet, il a pour objectif de planifier toutes les langues concernant la Chine : la promotion du *putonghua*, la protection des langues de tous les groupes ethniques et leurs variantes, la planification de l'apprentissage et de l'enseignement des langues étrangères et la normalisation de la langue des signes chinoise. Le but consiste à « construire une vie harmonieuse des langues pour servir la modernisation de l'éducation, la construction d'un pays culturel socialiste fort » (*Livre vert sur la vie des langues en Chine* (ci-après *Livre vert*), 2013 : 13). Les langues et écritures sont ainsi dotées d'une importance stratégique pour le développement du pays, car cette cause « concerne la transmission de l'héritage culturel et le développement économique et social, ainsi que l'unité du pays et l'union des nationalités » (*Livre vert*, 2013 : 13).

2.1. Le mandarin d'usage commun : du *putonghua* (mandarin standard du continent chinois) au *dahua* (mandarin du monde chinois) en passant par le *guoyu* (littéralement « langue nationale », mandarin en usage à Taiwan)

La généralisation du *putonghua* a été et reste une politique fondamentale de la Chine. Pourtant, le mandarin standard est pluriel.

2.1.1. La généralisation du mandarin standard sur le continent chinois

La Chine promeut le *putonghua* (mandarin standard sur le continent chinois, littéralement « langue commune ») à l'intérieur du pays depuis 1956, l'année où a été promulguée *La directive relative à la généralisation du mandarin standard* (关于推广普通话的指示), soit 7 ans après la fondation de la Chine nouvelle. Ladite directive définit le *putonghua* comme suit : il a pour norme phonétique la prononciation de Beijing, pour base les dialectes du Nord de Chine, et pour normes grammaticales les œuvres classiques modernes de langue vernaculaire. En 1982, la Constitution chinoise stipule dans son article 19, alinéa 5 : « L'Etat promeut le *putonghua* qui est d'usage commun national » (国家推广全国通用的普通话) . En 2000, la Chine a promulgué *La loi sur la langue et l'écriture communes nationales* (国家通用语言文字法) qui précise les principes et l'usage à respecter ainsi que la gestion et le contrôle à effectuer dans la généralisation du *putonghua*. Dans le but de faciliter la promotion du mandarin, ont été réalisées également la simplification des idéogrammes chinois et la mise en place en 1958 du système *pinyin* (système alphabétique ou de romanisation du chinois). Cependant, malgré une place exceptionnelle accordée au *putonghua*, celui-ci n'a jamais été proclamé langue officielle ou nationale de Chine.

2.1.2. Le *putonghua* versus le *guoyu* : échanges avec Taiwan

Des concertations sont nécessaires pour normaliser l'usage du mandarin standard, entre les deux rives du détroit de Taiwan notamment. Depuis quelque temps, des organismes de coordination ont été créés et des dictionnaires, comme *Le dictionnaire d'expressions courantes des deux rives* ou *Le grand dictionnaire de la science et de la technologie de la Chine* (prévu pour 2015), sont publiés conjointement ou en cours d'élaboration (*Livre vert*, 2013 : 311-312).

Les principes qui sont à suivre dans les échanges et les concertations entre les deux parties sont les suivants : la reconnaissance de l'origine commune de deux systèmes écrits, l'égalité de statut, l'apprentissage mutuel, la liberté personnelle d'écriture à la main, la mise au point et l'amélioration ainsi que l'espoir placé dans les futures générations (Li, 2014). La coopération entre les rives s'étend également à l'exploration des logiciels destinés à convertir les textes d'une écriture à l'autre (classique ou simplifiée en tenant compte aussi des usages respectifs). Le *putonghua* et le *guoyu* cherchent à communiquer en vue d'une meilleure coordination.

2.1.3. Le *dahuyu* ou *grand mandarin* : diaspora chinoise comprise

Le *grand mandarin* est une notion récente. Il se définit comme la langue commune des personnes chinoises ou d'origine chinoise. Il a pour base le mandarin standard du continent chinois (*putonghua*) et de Taiwan (*guoyu*). Il comprend le *putonghua*, le *guoyu*, la langue chinoise commune de Hongkong, le chinois de Singapour, de Malaisie et d'Indonésie et d'autres langues communes des communautés d'origine chinoise résidant en dehors de Chine (Etats-Unis, Canada, Japon, Australie...).

Selon Li Yuming (2014), au sein de la famille du *grand mandarin*, la communication entre différentes communautés chinoises est possible, ce qui constitue sa caractéristique la plus marquante. La Chine entend promouvoir la coopération et les échanges entre les régions du *grand mandarin*, dans le domaine de la normalisation de la langue. Par exemple, pour établir des normes de phonétique, d'écriture, de lexique, de grammaire, de ponctuation, de *pinyin* et de romanisation. *Le dictionnaire des expressions du mandarin dans le monde* (全球华语词典) a été publié en 2010 pour repérer 10 000 expressions du mandarin propres aux régions différentes depuis les années 1980. Néanmoins, Li Yuming pense que l'avenir de cette notion est incertain, car il s'agit d'une planification du mandarin à l'échelle planétaire.

2.2. Les dialectes chinois et le mandarin : la diversité dans l'unité

Contrairement aux langues régionales de France qui sont des langues autres que le français, les langues dites régionales (*fangyan*, 方言) en Chine sont considérées comme des variantes du mandarin (la langue des Han), groupe ethnique qui représente 90 % des Chinois.

2.2.1. Langues ou dialectes ?

Pour les raisons évoquées ci-dessus, il n'est pas politiquement correct de parler des « langues régionales », mais plutôt des « dialectes » chinois. Les dialectes peuvent se subdiviser en patois. Certes, les distinctions entre une langue et un dialecte font l'objet de débat dans le monde entier. Mais le cas chinois est d'autant plus intéressant que les divergences sont grandes. En dehors de Chine, on considère généralement les grandes familles dialectales chinoises comme des langues. Certaines (comme le Cantonais, ou le dialecte Gan présent dans la province du *Jiangxi* et autour) sont même enseignées à titre de langues dans des écoles étrangères au même niveau que le mandarin standard. Quand on présente les langues les plus parlées du monde, les langues chinoises sont au nombre de 7 (<http://www.statistiques-mondiales.com/langues.htm>).

Pourtant, il est communément admis en Chine que le pays dénombre des familles de dialectes, 6, 7, voire 10 (Zhang, 2013 : carte A2). En fait, malgré la diversité des dialectes, ceux-ci recourent au même système écrit qui remonte loin dans le temps. Au 3^e siècle avant J.-C., l'empereur Shihuangdi des Qin unifie la Chine avant d'unifier la monnaie, d'uniformiser les mesures de capacité et de longueur, et de mettre en place une nouvelle graphie chinoise commune dans tout le royaume, sans pourtant unifier les parlers locaux. C'aurait été tout simplement une mission impossible vue la multiplicité des dialectes. Ayant le souci de l'unité nationale, la Chine continue de considérer les dialectes locaux comme variantes du mandarin malgré les différences, plus ou moins grandes, qui existent entre eux au niveau de la grammaire, de la prononciation ou du lexique.

En même temps, la réalité linguistique de la Chine peut être représentée par une pyramide à plusieurs niveaux : le *grand mandarin* (qui englobe le mandarin en Chine et le mandarin d'outre-mer) au sommet de la pyramide, le mandarin standard (le *putonghua* pour le continent chinois et le *guoyu* pour Taiwan), le mandarin à l'accent local au milieu, le grand dialecte et le parler local en bas de pyramide (LI, 2014). La diversité est ancrée ainsi parfaitement dans l'unité.

2.2.2. Déclin *versus* défense

A l'ère de la mondialisation, les échanges s'intensifient avec le monde extérieur. Alors que les langues communes sont appelées à se multiplier, les dialectes chinois et les patois sont pour la plupart en déclin rapide. Les jeunes Chinois de moins de 20 ans parlent de moins en moins le dialecte ou le patois de leur région. A titre d'exemple, la perte de vitesse du shanghaien devient source d'inquiétude dans la ville. Cette inquiétude est d'autant plus justifiée qu'avec le déclin du dialecte, la culture locale est souvent également menacée. Par exemple, à Shanghai, on a de plus en plus de mal à recruter des acteurs du théâtre local (沪剧) à cause du déclin du shanghaien.

Certains accusent la généralisation du *putonghua* d'en être responsable. *La loi sur la langue et l'écriture communes nationales* limitent en effet, dans son article 16, l'emploi des dialectes dans la vie publique aux cas où ils sont vraiment nécessaires :

Les stipulations du présent chapitre prévoient la possibilité d'utiliser les dialectes pour les cas suivants : (1) Personnel de l'Administration publique qui en a vraiment besoin dans l'exercice de ses fonctions ; (2) Langue de diffusion approuvée par les services de la radiotélévision du Conseil des affaires d'État ou

des autorités provinciales ; (3) Langue des opéras, du cinéma et d'autres formes d'art qui en ont vraiment besoin ; (4) Langue de l'édition, de l'enseignement et de la recherche qui en ont vraiment besoin. (Traduction pour l'Office québécois de la langue française, révisée par Yang Jian, disponible sur : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/asie/chine_loi-2001.htm)

Les élèves sont encouragés à pratiquer le mandarin standard à l'école comme dans la famille. Les personnes parlant le mandarin avec un accent local sont souvent mal appréciées au cours des entretiens d'embauche. Ont été rapportés dans la presse des cas extrêmes où l'on est puni à cause de son dialecte : une compagnie de Suzhou (province du Jiangsu) a interdit à ses employés de parler le dialecte local dans l'entreprise sous peine d'être critiqués voire licenciés (*Livre vert*, 2013 : 268).

Face au déclin du dialecte local, certaines villes organisent sa défense et ont pris des mesures en faveur de la protection des dialectes, par exemple, l'annonce des stations de bus ou de métro en dialecte (Shanghai, Canton, Xiamen, Hangzhou, etc.) et l'enseignement des dialectes à l'école (Suzhou, Xiamen, Quanzhou, etc.). Pour le moment, les villes prenant activement la défense de leurs dialectes se concentrent dans le delta du fleuve Bleu.

Le monde cinématographique participe également à la défense des dialectes. En 2012, plusieurs films chinois ont été tournés entièrement (*White Deer Plain*, 白鹿原 avec un dialecte du Shaanxi) ou en partie (*Back to 1942* avec un dialecte du Henan) en dialecte. Une pratique courante illustre également la présence des dialectes dans le cinéma chinois. En effet, l'accent local des premiers dirigeants chinois, Mao Zedong et Zhou Enlai entre autres, est souvent gardé dans les films et devient un élément indispensable de leur rôle à l'écran. Pourtant, cette défense des dialectes ne fait pas toujours l'unanimité : au contraire, elle fait souvent l'objet de débats très vifs dans la presse chinoise.

2.3. Les langues des groupes ethniques : égalité versus disparité

Les 56 langues des groupes ethniques sont sur le même pied d'égalité du point de vue juridique en Chine. Mais cette égalité n'arrive pas à dissiper les disparités entre la langue des Han et les autres langues ethniques ainsi qu'entre celles-ci.

2.3.1. L'égalité juridique entre les langues des nationalités

Par rapport aux dialectes qui deviennent des préoccupations locales, les langues des groupes ethniques font l'objet d'une promotion nationale, car les groupes ethniques sont considérés comme égaux. Au préambule de la Constitution chinoise,

on peut lire que « les diverses nationalités de la Chine ont toutes contribué à créer une brillante culture ». L'Etat promeut les langues de tous les groupes ethniques qui sont égales selon la loi. Dans l'article 4 de la Constitution, le dernier alinéa précise que « tous les groupes ethniques jouissent de la liberté d'utiliser et de développer leur langue et leur écriture, de conserver ou de réformer leurs usages et coutumes ». A titre d'exemple, l'usage des langues des groupes ethniques est autorisé en justice. L'article 134 de la Constitution garantit ainsi aux groupes ethniques d'utiliser leur langue parlée et écrite au cours des procès. De plus, pour les parties ne possédant pas la langue et l'écriture en usage dans la localité, le tribunal populaire et le parquet populaire doivent assurer la traduction. Ces principes sont repris dans la loi de procédure pénale chinoise.

2.3.2. Les disparités réelles entre langues des groupes ethniques

Malgré un statut juridique égalitaire, les langues des groupes ethniques en Chine connaissent des situations très diverses et disparates. Il existe d'abord une grande disparité entre le mandarin et les autres langues dites des groupes ethniques minoritaires. Le mandarin, la langue des Han, est considéré comme la langue commune. Il est de loin la première langue du pays en termes de nombre de locuteurs et d'influence. Avec la réforme et l'ouverture de la Chine, l'urbanisation, surtout la mise en place des lois de marché et de la mobilité intérieure des travailleurs, le nombre de personnes ayant pour langue maternelle une des 120 langues des groupes ethniques minoritaires a chuté. Ces langues sont menacées même de disparition. Selon les statistiques de 2004, 53,06 % de la population chinoise peuvent soutenir une communication en mandarin, 86,38 % en dialectes, seulement 5,46 % avec une langue de groupe ethnique minoritaire. Sur les 1,3 milliard de Chinois, 60 millions des non Han seulement emploient leur langue ethnique, la moitié de cette population peuvent utiliser leur écriture ethnique (cité par Zhou, 2013 : 2 ; *langues et écritures de Chine* : 2011, disponible sur le site officiel du gouvernement central chinois).

Les langues des groupes ethniques minoritaires ne se trouvent pas toutes dans la même situation non plus. Le taux d'utilisation varie considérablement selon différents groupes ethniques. Si la population mandchoue dépasse 10,68 millions en 2000, on trouve moins de 100 personnes qui comprennent le mandchou et 50 pour le parler, toutes âgées. Le taux d'utilisation est de 0,0006 %. Dans les années 1980, le groupe ethnique *Tujia* (土家) a une population de 0,8 million avec un taux d'utilisation de leur langue ethnique qui s'élevait à 25 %. En 2000, la population *Tujia* a été multipliée par dix, tandis que le taux d'utilisation de leur langue

ethnique a chuté à 0,086 % (Zhou, 2013 : 3). Théoriquement, les différentes langues constituent le patrimoine linguistique du pays, caractérisé par la diversité. Mais en réalité, si une personne ne maîtrise pas le mandarin, il lui est difficile d'avoir une belle situation dans la société chinoise. C'est précisément à cause de cela que les langues des groupes ethniques minoritaires sont délaissées par les parents d'élèves et par les élèves eux-mêmes, malgré l'existence d'un enseignement bilingue (mandarin-langues ethniques minoritaires).

Sur les 55 groupes ethniques dits minoritaires en Chine, la majorité sont transfrontalières et leurs langues, des langues transfrontalières. Malgré l'essor du commerce transfrontalier dans certaines régions et la politique du pays ayant pour but de promouvoir les langues ethniques par les moyens scientifiques et de conserver les héritages linguistiques (informatisation, numérisation, constitution des bases de données), les langues des groupes ethniques minoritaires sont dans leur ensemble en déclin. Avec la disparition des personnes âgées, la mort de ces langues, dans la région du Nord-Est et dans le Yunnan et le Guangxi notamment, est programmée.

2.4 Les langues étrangères : unilinguisme *versus* multilinguisme

L'histoire des écoles de langues étrangères en Chine remonte au début du mouvement des Affaires occidentales (*yangwu yundong*, 洋务运动) dans les années 1860. Plusieurs langues ont fait l'objet d'un enseignement institutionnalisé à cette époque, à savoir l'anglais, le français, l'allemand, le japonais et le russe.

Peu après la fondation de la Chine nouvelle en 1949, l'enseignement des langues étrangères se rétrécit, surtout après la restructuration des universités et des établissements d'enseignement supérieur. L'enseignement des langues étrangères se concentre alors dans certaines grandes villes et se limite à quelques langues. Pendant le rapprochement Chine-URSS, le russe est à la mode. Mais ce fut temporaire. Avec les « vagues diplomatiques » que connaît la Chine autour des années 1960-1964, une dizaine d'écoles des langues étrangères sont créées en 1963-1964 en même temps que plusieurs instituts spécialisés dans l'enseignement des langues étrangères.

Après la Révolution culturelle où l'enseignement est presque totalement détruit, les langues étrangères sont mises à l'honneur avec la réforme et l'ouverture depuis 1978. L'anglais surtout s'est vu doté d'une place prédominante dans les formations, l'enseignement et le concours d'entrée à l'université (le *gaokao*). Les Jeux olympiques de 2008 ont marqué l'enseignement des langues étrangères, car le multilinguisme se propage ensuite dans les grandes villes, dans les écoles qui ont plus de

moyens que d'autres. L'accroissement du nombre d'établissements supérieurs qui proposent la licence en langues autres que l'anglais (français, espagnol, portugais notamment) a été constaté. Le champ de l'enseignement des langues étrangères secondaires s'élargit timidement aussi avec les projets conjoints sino-étrangers. Un multilinguisme généralisé dans l'enseignement secondaire est envisagé au niveau national dans les collèges et les lycées généraux.

Si l'importance primordiale de l'anglais est remise en question, c'est que les Chinois diversifient leurs destinations d'études, de travail et de voyage et que la Chine diversifie ses coopérations : le commerce avec l'Europe, l'Amérique latine et l'Afrique s'envole. En outre, l'anglais est pointé du doigt à cause de son quasi-monopole dans le *gaokao*. Bien que le russe, le japonais, l'espagnol, le français et l'allemand existent comme matière de concours, le nombre de candidats de ces langues reste infime et l'anglais est de loin la première langue étrangère dans toute la Chine, comme partout dans le monde d'ailleurs. Il est question des réformes dans l'enseignement des langues étrangères avec pour objectif principal l'efficacité et le multilinguisme. Pourtant, le maintien de l'anglais au *gaokao*, malgré le débat sur la place ou le quota des points de l'anglais au *gaokao*, fait du multilinguisme dans les écoles primaires ou secondaires une question d'envergure limitée.

3 Distances et échanges expérimentables dans la recontextualisation du *Précis* en Chine

3.1 Distances entre les terrains du *Précis* et le contexte académique et sociolinguistique chinois

Dans ce contexte sociolinguistique chinois que nous venons de décrire, un ouvrage comme le *Précis* est reçu avec une certaine distance, ce qui exige dans la traduction du texte tout un travail de recontextualisation.

Cette distance tient en partie à l'enracinement européen des auteurs. Bien que l'introduction du *Précis* revendique une « approche mondialisée » et qu'il ait été vu comme un « produit de la recherche internationale » (Narcy-Combes, 2008), en fait presque 3/4 (73%) de ses 90 auteurs travaillent dans une institution académique européenne avec 12 pays européens représentés, pour le reste 15% travaillent en Amérique du Nord, 3,5 % en Asie et 1% en Afrique. Les situations de référence, le terrain des recherches, les points de vue sont donc pour la grande majorité européens.

Prenons un exemple parmi beaucoup d'autres : le mot « mobilité », notion centrale à laquelle est consacré l'un des 8 chapitres, renvoie aux mouvements

migratoires existant « de tout temps sous diverses formes, individuelles ou collectives, massives ou isolées, choisies ou subies » (Zarate, Lévy, Kramersch, 2008 : 127). La mobilité académique, qui est une réalité de l'espace européen, n'est pourtant qu'un phénomène tout récent en Chine, pays surtout d'accueil des étudiants étrangers, car les étudiants chinois n'ont guère l'occasion de séjourner dans un pays étranger au cours de leurs études. C'est la raison pour laquelle dans la traduction, *Erasmus* doit faire l'objet d'une note explicative, des expressions comme « étudiant Erasmus », « génération Erasmus » doivent être glosées. D'autre part, les auteurs prennent souvent implicitement le point de vue du pays d'accueil, par exemple avec la question de l'« intégration » des migrants par la langue. Or la Chine est plutôt un pays de départ d'une diaspora. Le mot « intégration » a été compris par des traducteurs comme l'acceptation mutuelle dans un groupe. En Chine, l'enseignement de la langue aux étrangers est peu envisagé comme facteur d'intégration .

Un autre exemple plus concret, « tandem », renvoyant à une bicyclette à deux places, peut faire référence à une association de deux personnes. En Chine, l'occasion de pratiquer la langue étrangère avec un étranger s'avère rare, l'apprentissage en tandem est très peu pratiqué. Etant donné l'absence de ce genre d'activités en « binômes », *tandem* a été traduit au début de manière vague par 双语并用 *shuangyu bingyong* (échange bilingue) avant d'aboutir à une expression évocant l'idée d'un partenariat 二人一组 *erren yizu* (groupe de travail de deux étudiants).

3.2 La nécessaire recontextualisation des concepts utilisés

De façon générale, les concepts utilisés doivent être recontextualisés. Par exemple le terme même de « précis » est un défi pour le traducteur. Dans l'introduction, les auteurs citent, pour s'en écarter, la définition du Littré récusant ici une conception de la recherche qui parviendrait à une formalisation sûre et synthétique. C'est l'évolution de la conception de la recherche en sciences humaines et sociales qui est en jeu en français à travers le déplacement de sens du mot. En chinois, les traductions existantes du mot *Précis* en tant que titre sont très diverses. Ce peut être 概要 *gaiyao* (sommaire et points essentiels), 实用手册 *sheyong shouce* (manuel pratique), 一点通 *yidian tong* (abrégé), 精要 *jingyao* (quintessence et points essentiels) ou 总论精义 *zonglun jingyi* (théorie générale et traité de l'essence).⁹

Le *Précis*, n'est pas simplement « un petit manuel, ouvrage didactique qui expose de façon claire et succincte l'essentiel d'une matière » (Zarate, Lévy, Kramersch, 2008 : 22), mais un espace internationalisé « qui développe le débat sur le plurilinguisme et le pluriculturalisme, en l'ouvrant sur les situations observables en Europe et hors de l'Europe » (Zarate, Lévy, Kramersch, 2008 : 17). Nous avons

choisi finalement 概论 *gailun* (panorama et discussion) qui réussit à rendre le sens d'une présentation de toutes les idées en présence qui laisse la réflexion ouverte.

A la fin de chaque chapitre du *Précis*, il y a un « contrepoint ». La traduction de ce mot a fait l'objet d'une vive discussion en séminaire. L'origine musicale du terme restait intraduisible. Après avoir envisagé 反方观点 *fanfang guandian* (points de vue inverses), 争论 *zhenglun* (débat) et 反驳 *fanbo* (réfutation) les traducteurs ont trouvé finalement 争鸣 *zhengming* (littéralement « rivaliser » et « faire entendre »), en référence à un slogan lancé par Mao Zedong en 1956, dont la formule complète est 百花齐放, 百家争鸣 *baihuaqifang, baijiazhengming* (Que cent fleurs s'épanouissent, que cent écoles rivalisent) lequel reprend une formule du philosophe taoïste Zhuangzi à propos des nombreuses écoles de pensée de l'Antiquité. 争鸣 s'avère approprié et idéal pour interpréter « contrepoint », qui sert à relancer la discussion avec une autre approche sur la didactique plurilingue et pluriculturelle. Cette traduction véhicule aussi à merveille l'esprit de la coopération internationale, qui, ayant conduit à la parution du *Précis*, amènera à la publication de la version chinoise, un esprit qui encourage le dynamisme de toute pensée en invitant tout le monde à s'exprimer, à discuter, à faire entendre sa voix.

Voyons la notion de « représentations (sociales) ». Elle est omniprésente dans le *Précis*. Deux chapitres sur les 8 sont consacrés aux « représentations culturelles » (chapitre 5) et aux « représentations sociales (chapitre 6) ». Les hésitations des traducteurs sont le reflet de l'usage varié que les différents auteurs du *Précis* ont fait de cette notion : il s'agit parfois d'une référence très forte à la notion de « représentation sociale » ancrée dans les travaux de Moscovici, comme on la trouve sous la plume des auteurs des introductions de ces deux chapitres ; ou bien il s'agit d'un usage plus ou moins flou du mot désignant d'une manière fluctuante une opinion, une idée, une conception, une manière d'imaginer..., avec une référence implicite et plus ou moins lointaine à l'histoire de cette notion. Cette instabilité de l'usage reflète l'histoire riche du succès d'une notion transdisciplinaire (Stratilaki, 2011 : 31-82) qui continue de marquer les sciences humaines dans des réinterprétations diverses. En chinois, il n'y pas un seul mot qui prendrait des valeurs différentes. S'il s'agit de « représentation » au sens flou, il y a plusieurs expressions possibles, en particulier 表现, 代表, 概念. Pour parler des représentations sociales dans un sens académique, le mot 社会表征 *shehui biao Zheng* a été introduit en chinois grâce à la traduction du livre de Moscovici *Les représentations sociales* en 2011. Finalement les traducteurs ont la plupart du temps choisi 意识表征 *yishi biao Zheng* (caractérisation de conscience) pour englober à la fois la dimension d'image (表征 : signe) et la dimension mentale (意识 : conscience). La version chinoise désigne toute expression qui révèle la conscience et l'esprit d'un sujet.

Autre exemple, les notions de « langue maternelle », « langue seconde » et « langue de scolarisation » qui sont traduites par 母语, 第二语言 ou 二语 et, 学校语言. Un chapitre dans le *Précis* montre que ces notions sont mouvantes dans le langage académique et dans le langage ordinaire. En Chine, quand on s'exprime en chinois entre Chinois, on ne demande pas à quelqu'un quelle est sa langue maternelle, mais « que parlez-vous à la maison ? 你在家讲什么话 », sans utiliser le mot « langue » 语言. Dans sa réponse, il peut éventuellement préciser avec quel membre de la famille il parle quel(le) dialecte/langue (voir 2^{ème} partie sur ces notions en Chine). Les notions de « langue seconde » ou « langue de scolarisation » ne sont pas utilisées en Chine du fait que le *putonghua* peut être parlé en famille (dès lors que les deux parents sont de deux régions différentes) et qu'une forte et grandissante proportion de la population est, au moins, en contact quotidien avec le *putonghua* qui est donc bien vécu comme une « langue commune » (c'est le sens du mot en chinois). Ces notions, même traduites en chinois, ne renvoient donc pas à une expérience équivalente.

3.3 Ce que le contexte chinois peut apporter aux recherches sur le plurilinguisme

La traduction du *Précis* opère un déplacement du langage académique, avec tout ce qu'il véhicule comme débats et aussi comme conception de la recherche, ce qui peut contribuer à enrichir ces débats et cette conception. La traduction contribue à faire mieux vivre la parole des chercheurs parce qu'elle demande d'explicitier et de clarifier des allusions qui vont de soi. A la suite du séminaire de septembre 2012 qui a rassemblé des responsables de chapitre et l'équipe des traducteurs, A. Gohard-Radenkovic déclarait : « On s'est rendu compte aussi qu'on avait écrit parfois de façon complexe, ou pas très claire. Par exemple, il y avait beaucoup d'implicite, c'est-à-dire qu'on citait un concept comme si tout le monde le partageait. Ça pouvait être un concept de Bourdieu, un concept de Certeau, un concept d'un philosophe ou d'un sociologue ou d'un linguiste, et puis on reprenait son idée. Pour nous, c'était évident, parce que c'était des références scientifiques partagées. Mais pas toujours partagées par nos collègues chinois, c'est normal. Et donc on va en quelque sorte préciser l'origine de certains concepts et les noms de ses auteurs. » (cité par Yang, 2012). La traduction ouvre ainsi la communauté des chercheurs qui doit rendre compte de la charge de sens des mots qu'elle emploie par habitude et parfois prendre conscience de l'enracinement culturel de son langage.

Prenons l'exemple du mot « bricolage ». Avec ce mot, ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement la connaissance d'un concept scientifique. Plusieurs auteurs du *Précis* l'utilisent sans jamais expliciter la référence, plus ou moins directe, à Levi-Strauss (*La pensée sauvage*) ou à M. de Certeau (*L'invention du quotidien*). Dans la préface

de l'édition chinoise, Fu Rong s'arrête sur ce mot pour expliquer aux lecteurs chinois la situation de référence inconnue dans la société chinoise (l'activité du bricoleur amateur le week-end) et faire comprendre le sens implicite de l'expression qui sert, dans le *Précis*, à rendre compte de l'inventivité des pratiques langagières du locuteur plurilingue. Mais la traduction de ce mot doit non seulement tenir compte d'une expérience culturelle (le bricolage), mais aussi de l'histoire du langage en sciences humaines qui a forgé moins un concept qu'une métaphore filée par des auteurs divers. Or ce phénomène n'existe pas dans le langage académique en chinois : le mot « bricolage » chez Lévi-Strauss a été traduit par 修补术 (p.21 de la traduction parue en 2006), dans le passage de *L'invention du quotidien* de Michel de Certeau qui s'appuie sur *La pensée sauvage*, « bricolage » est traduit par 零碎活计 (p.268 de la traduction parue en 2009), mais dans la préface (p.8) il est traduit par 现用手头材料. En chinois, un terme unique ne s'est pas stabilisé dans la langue académique et l'implicite du mot doit être rendu par des expressions très diverses qui le glosent. Par exemple, « bricolage linguistique quotidien » (p.428) a été traduit avec l'expression en 4 caractères 精益求精 qui signifie « se perfectionner sans cesse » ; « bricolage disciplinaire des anthropologues » (p.22) est rendu par 人类学家常做的那种探索性研究, littéralement « le travail de recherche souvent exploratoire et tâtonnant des anthropologues » ; « les bricolages identitaires » (p.129) sont traduits par 身份认同进行的“零碎的但充满智慧和创造性的修补”, littéralement « des petits accommodages fragmentaires mais plein d'intelligence et de créativité » ; « les bricolages identitaires en jeu » (p.132) deviennent 为建立自己的身份认同所做的种种独具匠心的努力, littéralement « tous les efforts pour construire son identité avec une adresse et une originalité ingénieuses ».

Enfin, plus largement, la recontextualisation de la notion de plurilinguisme en Chine contribue aussi à faire réfléchir la communauté scientifique au réinvestissement de son travail sur le terrain social, car tout travail scientifique en contexte chinois est nécessairement interrogé et jugé sur sa contribution sociale. Le *Précis* apporte en Chine une réflexion psycholinguistique sur la notion d'identité comme vécu personnel et sur la construction de l'identité en référence au groupe d'appartenance avec l'accent mis sur l'individu et son ressenti. Cela a des enjeux importants pour la formation des enseignants aux dimensions psychologiques de l'apprentissage d'une langue et pour le dialogue social. En retour, cette approche du singulier est interrogée par l'exigence d'unité. Dans l'expérience chinoise de la langue et des langues, la tendance à la diversification linguistique à l'intérieur même de la langue commune est une évolution spontanée, alors que l'unité est à construire par la communauté multilingue.

Conclusion

Avec plus de 120 langues et 33 systèmes écrits (Dai, 2013), la Chine est sans doute un pays multilingue malgré l'absence du débat national sur le plurilinguisme. Nous avons vu que, sans être nommé langue nationale ou officielle, le mandarin standard jouit d'une position privilégiée dans la sphère linguistique de la Chine. Pourtant, c'est un multilinguisme ambitieux, car tourné vers le monde. A l'échelle nationale, le multilinguisme interne chinois est fragile, disparate et devient parfois source de conflits. Le décalage est grand entre visions planétaire ou nationale, entre visions culturaliste ou utilitaire, entre la politique linguistique et la réalité de terrain. La Chine fait preuve de réalisme pour éviter de faire de la diversité une source de tensions : elle encadre de près la pluralité des mandarins standards, le développement des dialectes, des langues des groupes ethniques minoritaires et des langues étrangères qui sont appelés à jouer chacune un rôle dans ses affaires intérieures ou extérieures.

Ce souci de l'unité est pris en charge par les chercheurs qui se sentent engagés sur le terrain social. C'est une caractéristique forte de la communauté scientifique chinoise. En Chine, les enjeux de politique intérieure, de développement, de réformes mais aussi de diplomatie dans le cadre de la mondialisation sont présents à l'intérieur même de la démarche intellectuelle des linguistes.

Ainsi la création académique de la notion de « grand mandarin » 大华语 *dahuaayu* appelle des mesures précises de politique linguistique. Des linguistes chinois tels que Li Yuming disent bien que l'avenir de cette notion reste incertain, mais en créant ce mot les chercheurs chinois assume la question : quel est le rôle des chercheurs en langues dans la vie sociale ?

Si la traduction du *Précis* contribue bien à enrichir les pratiques académiques, didactiques et sociales en Chine, les recherches sur le plurilinguisme peuvent aussi s'enrichir aux contacts de ces pratiques. Cet échange mutuel peut contribuer à ce que les politiques linguistiques tiennent compte des réalités complexes du terrain des langues, de l'aspiration à la reconnaissance des locuteurs et de leurs groupes d'appartenance, et dans le même temps il peut contribuer à ce que l'approche scientifique de la singularité et de l'expérience langagière se laisse orienter par une vision globale et responsable des situations sociolinguistiques.

Cet échange est possible grâce à l'esprit de projets comme celui du *Précis* que ses auteurs ont voulu comme un espace de passage et de dialogue entre les communautés. C'est à cet esprit que la traduction chinoise s'est efforcée d'être fidèle.

Bibliographie

- Castellotti, V. (dir.). 2010. « Notion en questions en didactique des langues : les plurilinguismes ». *Les Cahiers de l'Acedle*, vol. 7, n° 1.
- Constitution chinoise*, disponible sur le site officiel du gouvernement chinois. http://www.gov.cn/zhengce/2014-03/21/content_2643049.htm [consulté le 1er mai 2015].
- Costa-Fernandez, E., Lescarret, O. 2012. *De la diversité linguistique aux pratiques interculturelles*. Paris : L'Harmattan.
- Coste, D., Moore, D., Zarate, G. 1997. (version révisée 2009), « Compétence plurilingue et pluriculturelle ». Strasbourg : Conseil de l'Europe. www.coe.int/lang/fr, [consulté le 1^{er} mai 2015]
- Dai, Q. X. 2013. « Sur la protection scientifique des langues des groupes ethniques » (论“科学保护各民族语言文字”). <http://www.china-language.gov.cn/gy2/files/50ff-6686c74eaf022569e9803ee17ead-4.html> [consulté le 1er mai 2015]
- Direction générale de la gestion des informations relatives aux langues et écritures du Ministère de l'Education chinois (教育部语言文字信息管理司). 2013. *Livre vert sur la situation des langues en Chine 2013* (中国语言生活状况报告2013).
- Li, Y. M. 2014. « Sur les couches constitutives du mandarin » (汉语言分级). Conférence du 10 janvier 2014 à Changsha (Hunan), colloque sur la planification linguistique et la stratégie de défense nationale.
- Li, Y. M. (dir.). 2014. *Etudes sur les politiques linguistiques en France et en Chine*. 中法语言政策研究 (édition bilingue). Beijing : The Commercial Press.
- Loi sur la langue et l'écriture communes nationales de la République populaire de Chine*. Traduction revue par Yang J., disponible sur le site de l'Université Laval, http://www.axl.cefan.ulaval.ca/asia/chine_loi-2001.htm [consulté le 1er mai 2015].
- Ministère de l'Education chinois. *Langues et écritures de Chine*. Disponible sur le site du gouvernement central chinois : http://www.gov.cn/guoqing/2011-10/31/content_2615212.htm [consulté le 1er mai 2015]
- Narcy-Combes, M.-F. 2008. « Geneviève Zarate, Danielle Levy & Claire Kramsch (dir.), *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme* ». *Cahiers de l'APLIUT*, Vol. XXVII n° 3, <http://apliut.revues.org/1345> [consulté le 1er mai 2015].
- Omer, D., Tupin, F. (dir.). 2013. *Educations plurilingues : l'aire francophone entre héritage et innovation*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Verdelhan-Bourgade, M. 2007. « Plurilinguisme : pluralité des problèmes, pluralité des approches ». *Tréma*, n° 28, p.5-16.
- Yang, J.Q. 2012. « Le *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme* bientôt en chinois ». Site de Beijing Information. http://french.beijingreview.com.cn/alaune/txt/2012-09/25/content_486206.htm [consulté le 1er mai 2015].
- Zarate, G., Lévy, D., Kramsch, C. (dir.). 2008. *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*. Paris : Editions des archives contemporaines. Traduction chinoise Fu R. (dir.), à paraître en 2016, Beijing : Foreign Language Teaching and Research Press.
- Zhang, Z.X. (dir.). 2013. *L'atlas des langues de Chine* (中国语言地图集). Volume sur les dialectes du mandarin (汉语方言卷). Beijing : The Commercial Press.
- Zhou, Q.S. 2013. « Opportunités et défis des langues de groupes ethniques minoritaires dans la transformation sociale » (少数民族语言在社会转型中的挑战与机遇). *Revue de l'Ecole normale du Yunnan*, vol. 45, n° 2, mars 2013, p. 1-8.

Notes

1. Recherche collective réalisée avec le soutien du fonds de recherche des universités relevant des ministères chinois (中央高校基本科研业务费专项资金, 2014JJ013) par une équipe

de trois chercheurs de l'Université des Langues étrangères de Beijing, Agnès PERNET-LIU, DAI Dongmei (auteurs) et TAN Jia (collaboratrice).

2. Par exemple, en Algérie, Meriem Stambouli crée un Master en Didactique du Plurilinguisme et Politiques linguistiques éducatives à l'Université Abdelhamid Ben Badis de Mostaganem.

3. Voir aussi les échanges sur la relation entre unité et diversité lors du colloque de Canton de novembre 2013 « Croisements, ruptures, partages, conflits. Quelles approches diversitaires pour la didactique des langues ? » (Université Normale de la Chine du Sud et Université François Rabelais).

4. Par exemple : *Précis de décomposition* traduit par 《解体概要》, *Précis de conjugaison* par 《法语动词变位实用手册》, *Précis de grammaire française* par 《法语语法一点通》, *Précis de droit administratif et de droit public* par 《行政法与公法精要》, *Précis de droit pénal général* par 《法语刑法总论精义》.